

Rénovation du collège : des chantiers de 2013 au projet de 2014

"Tous les enfants, quelles que soient leurs origines familiales, sociales, ethniques, ont un droit égal au développement maximum de leur personnalité... L'enseignement doit donc offrir à tous d'égales possibilités de développement, ouvrir à tous l'accès à la culture, se démocratiser... par une évaluation continue du niveau culturel de l'ensemble de la Nation".
Plan Langevin-Wallon, 1947



Sommaire

- p. 1/2 **Rénovation du collège**
- p. 3 **Options : une histoire de tri**
- p. 4 **La CGT Educ'action revendique Bulletin de syndicalisation**

La Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) a organisé, d'avril à juillet 2013, plusieurs réunions sur la rénovation du collège.

Le ministère n'a annoncé aucune piste précise sur son projet réel, laissant les organisations syndicales présenter leur vision du collège à partir de plusieurs thèmes fixés par le ministère :

- les objectifs du collège,
- l'organisation du collège,
- le climat scolaire,
- les SEGPA/ULIS (mise en parallèle pas forcément heureuse),
- les conditions de travail, organisation des services et formation initiale des personnels.

La CGT Educ'action a participé à ces réunions en y portant ses revendications. D'ores et déjà, elle a souligné que le cadre budgétaire, dans lequel le ministère souhaite faire son projet est celui que l'on connaît déjà, il n'est pas au niveau des besoins. On le voit, par exemple, avec les postes créés lors de cette rentrée 2013 qui suffisent juste à absorber la hausse démographique.

Même si le budget de l'Éducation n'est pas touché de plein fouet par l'austérité que met en place le gouvernement, il ne peut pas répondre aux besoins d'une refondation avec la montée démographique et après la suppression de 80 000 postes. Ce projet est, de plus, dans la ligne de la loi d'orientation qui, sur le fond, ne modifie pas vraiment les politiques précédentes.

En effet, malgré les engagements de campagne, aucune remise en cause, ni du socle commun ni de son application, n'est envisagée. L'ajout actuel du mot culture à "socle commun de compétences et de connaissances" ne suffit pas à modifier le caractère minimal du socle. Pire, celui-ci deviendrait la concrétisation de la scolarité obligatoire jusque 16 ans.

Dans les différentes thématiques abordées par le ministère, c'est autour du socle que l'organisation du collège a été pensée. Il y a fort à craindre que la rénovation du collège prévue pour l'année 2014 se fasse dans ce cadre.

» suite page 2

Rénovation du collège : des chantiers de 2013 au projet de 2014

D'ores et déjà, le nouveau bulletin de notes proposé fait la part belle au Livret Personnel de Compétences. Les disciplines apparaissent à travers une note chiffrée (sans appréciation), et les compétences à travers une appréciation qui doit être coproduite par plusieurs collègues. Et ce, sans que la question du temps de concertation inclus dans le temps de service ne soit abordée.

La CGT Educ'action continue de revendiquer l'inclusion du temps de concertation dans le temps de service.

Aujourd'hui, la phase de massification d'accès au collège unique est achevée, mais le ministère constate que des difficultés persistent pour l'accès au savoir. Une nouvelle organisation des parcours est évoquée avec, au centre, un enseignement par disciplines tel qu'on le connaît complété par des modules de diversifications des parcours. Il n'y a, pour l'instant, aucune solution apportée au problème du caractère ségrégatif des options. Le triptyque "tronc commun/enseignements complémentaires/renforcement pédagogique" repose sur une différen-

ciation et une individualisation du parcours au collège.

Loin de répondre aux besoins de démocratisation des enseignements, puisqu'il fait l'impasse sur le nécessaire changement des contenus et des manières de les transmettre, ce dispositif approfondit l'individualisation, ce qui ne saurait répondre à l'aggravation des inégalités.

Rien non plus, n'est prévu dans ce projet pour contrer le caractère ségrégatif prévisible des enseignements complémentaires.

» » Le collège public en 2013

► 5 274 collèges

+ de 700 élèves : 21,5 % (+ de 900 : 4,3 %).

► 3 189 000 élèves scolarisés en collège public, hors SEGPA

20,5 % des élèves en ECLAIR (301 collèges, 5,7 % des élèves) ou RRS (781 collèges, 14,8 % des élèves).

► 173 840 enseignants

- Heures / Élève : 1,21
- Élèves / Enseignant : 23 (en ZEP : 21,4)
- Élèves / Divisions : 24,2.

► Retard scolaire

Fin de CM2 : 15 % / Fin de 3^e : 33 %

► Réussite au brevet 2012

84,5 % mais...
89,7 % à Rennes, 82 % à Montpellier,
87,4 % pour les filles ; 81,7 % pour les garçons.

► Devenir des collégiens 4 ans après l'entrée en 6^{ème}

86 % en 3^e, 10 % en 4^e, 3 % en SEGPA
(autres situations : 1 %).

► Devenir des collégiens 8 ans après la 6^{ème}

- Sortie du système scolaire :
Enfants de cadres : 6 % ; d'ouvriers : 38 % ; de chômeurs : 58 %
- Accès à l'université :
Enfants de cadres : 81 % ; d'ouvriers : 38 % ; de chômeurs : 21 %.

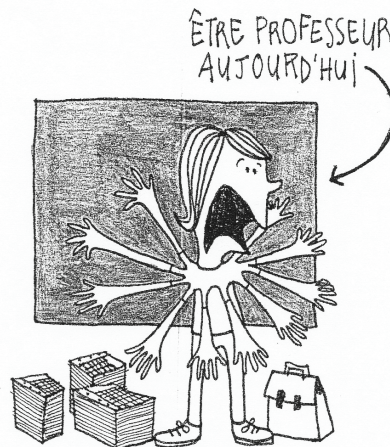


Illustration : Charlotte Martin, section LP Meudon (92)

Le chantier de rénovation des collèges doit être l'objet d'une véritable concertation de l'ensemble des personnels à l'inverse de ce qui s'est passé pour la loi pour la refondation de l'École. Le ministère en 2012 s'était bien gardé de mettre en débat ses propositions au sein des établissements et des écoles.

- **La concertation ne doit pas être un simple affichage mais au contraire l'occasion de lancer un travail collectif afin que tou-te-s les collègues puissent s'approprier les enjeux du collège unique et de la nécessaire nouvelle phase de démocratisation.**

*Laurent Igheroussene,
Secteur Collège CGT Educ'action*

» » Options, une histoire de tri...

La palette des enseignements optionnels proposés dans les collèges varie fortement en fonction de la composition sociale des établissements.

L'autonomie accrue des EPLE, renforcée par un assouplissement de la carte scolaire, amplifie le rôle de tri social joué par certaines options. Pour proposer une image attractive et garantir aux parents la présence d'une population favorisée, certains principaux n'hésitent pas à utiliser telle ou telle option en réponse à la "concurrence" des établissements publics ou privés du secteur.

► Des **dispositifs artistiques et culturels** plutôt réservés aux "bons" collèges (40 % des collèges favorisés ont de tels dispositifs contre seulement 6 % des collèges défavorisés) tandis que les **sections sportives** sont présentes dans 91 % des établissements défavorisés contre seulement 55 % dans les établissements favorisés.

Du sport pour les pauvres, de la musique et de la peinture pour les riches !

► De la même manière, le choix de **langues vivantes "rares"** est fortement corrélé aux zones géographiques (arabe et portugais pour les uns, chinois pour les autres). Ces disparités visibles à l'échelle d'un territoire qui font jouer aux options un rôle ségrégatif, se retrouvent également dans l'enceinte même des établissements.

► Le dispositif **découverte professionnelle 3 heures** (dit DP3) est encore trop souvent cantonné aux seuls élèves en difficultés. Les classes bilangues ou sections européennes quant à elles, concentrent des élèves dont les familles connaissent parfaitement le système scolaire et les façons de créer de l'entre-soi pour reproduire à l'intérieur du collège les inégalités sociales présentes au dehors.

► L'observation des évolutions en cours sur l'enseignement du **grec** et du **latin** est également significative des mauvaises directions prises par l'Éducation nationale. Une diversité de langues anciennes est le plus souvent proposée que dans les établissements favorisés alors que les autres doivent, au mieux, se contenter du seul latin. Là encore, tandis que les moyens sont en baisse constante (le nombre de groupes de latin et/ou grec s'effrite régulièrement), de nombreux collèges sont tentés de réserver les places uniquement aux bons élèves.

Dans le même temps, on tente de marginaliser les **"humanités"** en martelant une rhétorique libérale bien connue :

- *d'une part*, les tenants de la "modernisation" de l'Éducation les qualifient de **"vieillottes"**. Ils considèrent dépassés tous les savoirs qui ne sont pas directement "utiles" dans le cadre du sacro-saint socle commun, puis dans la perspective d'acquisition de compétences techniques au service d'une employabilité à court terme,
- *d'autre part*, ces humanités sont qualifiées d'**élitistes** par ceux qui renforcent le déterminisme social au collège, en prônant pour leurs propres enfants le latin et le grec tandis qu'ils mettent tout en œuvre pour que les classes populaires se détournent de disciplines qui participent pourtant grandement à une formation rigoureuse permettant une maîtrise méthodique de lecture et d'écriture qui reste au XXI^{ème} siècle une des armes essentielles de la classe dominante.

● **La CGT Éduc'action rappelle régulièrement que les options favorisent la construction d'une ouverture culturelle qui doit être accessible à tous, sur l'ensemble du territoire, et ne pas devenir un biais pour reproduire au sein du collège les positions sociales. Pour créer un collège unique pleinement démocratique et émancipateur permettant la réussite de tous les élèves, la CGT sera vigilante au rôle que le ministère tient à faire jouer aux options dans le cadre de la rénovation du collège.**

Arnaud Cora,
Secteur Collège CGT Éduc'action

» » La CGT Éduc'action revendique !



- le rétablissement des moyens perdus depuis 2002, des créations répondant au
- des collèges de taille humaine : 500 élèves maximum,
- une réelle démocratie dans leur gestion,



→ une formation pédagogique, initiale (2 ans) et continue (10 % du temps de travail) selon les besoins des personnels, l'accueil et l'accompagnement des néo-titulaires,

→ la constitution d'équipes éducatives : personnels enseignant, de vie scolaire, d'éducation, sociaux, d'orientation, de santé (médecins, infirmiers, psychologues), de service,

→ des moyens pédagogiques et humains pour gérer l'hétérogénéité des classes (effectifs allégés, travaux en groupes), pour assurer les liens CM2 / 6^{ème} et 3^{ème} / 2^{nde},

→ la reconnaissance du travail d'équipe, de concertation, d'évaluation, de suivi..., inclus dans le temps de service,

Pour ce faire,

- une réduction des obligations hebdomadaires de cours,
- une révision des programmes d'enseignement, en lien avec les travaux des chercheurs en sciences de l'éducation, les personnels et leurs organisations syndicales, les organisations de parents d'élèves,
- une même qualité d'offre éducative quel que soit le collège : options, langues, projets, ...
- un lieu unique de formation pour tous les collégiens jusqu'en 3^{ème}.



⇒ Parce que chaque jeune, quelle que soit son origine sociale, a droit à une éducation et peut réussir, la CGT Éduc'action milite pour :

- que soit développée, dans tous les collèges, une politique d'aide aux élèves en difficulté de type RASED,
- que soient données à tous les collégiens les conditions d'accès à l'une des trois voies du lycée dans le cadre d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans.



4 p. Collège
octobre 2013

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : ☐ Prendre contact ☐ Me syndiquer

Nom..... Prénom

Statut : CPE [] - Aed [] - Agrégé-e [] - Certifié-e [] - PEGC [] - Contractuel-le [] - PEPS [] - COP []

Adresse

Code postal Ville

Tél. Email

Établissement

Code postal Ville

Retour à : CGT Éduc'action, 263, rue de Paris, case 549, 93515 Montreuil cedex